



REGLEMENT

ARTICLE 1 : Général

Le **GNT_EVENTS_NARBONNE_PLAGE_TRI** est organisé le dimanche 1er mai 2022 par le Grand Narbonne Triathlon sur la commune de NARBONNE PLAGES (11).

Le règlement s'appuie sur la Réglementation Sportive de la FFTri.

- Le fait de s'inscrire à l'une de ces épreuves implique l'obligation de se conformer à la Réglementation Générale de la Fédération Française de Triathlon.

ARTICLE 2 : Inscriptions

- Les inscriptions se font par internet uniquement jusqu'au 28 avril 2022 à 23h59. Passée cette date, toute inscription sera impossible.
- Le nombre de concurrents par course est limité. (S : 150 – XS : 150). Triathlon S Open : limité à 50.
- L'épreuve est ouverte aux licenciés FFTri et aux non licenciés selon les règles FFTri.
- Pour les non licenciés, la souscription à un Pass Compétition est obligatoire moyennant une majoration tarifaire conformément à la réglementation de la FFTri, avec présentation d'un certificat médical de « *non contre indication à la pratique du Triathlon de moins d'un an* »
- Concernant les Licences des Fédérations Etrangères, les règles édictées par les directives de la FFTri s'appliquent pour chacune d'elles.
- L'inscription des mineurs est soumise à une autorisation du responsable légal.
- Toute inscription INCOMPLETE ne sera pas prise en compte (*Inscriptions en ligne – pièces justificatives et paiement*). Toute inscription incomplète ne sera pas enregistrée.

ARTICLE 3 : Retrait des dossards

Le retrait des dossards est soumis à la présentation des pièces suivantes :

- Justificatif d'inscription
- Pièce d'identité
- Licenciés Compétition : Licence FFTri valide (année en cours)
- Non Licenciés compétition ou non Licencié : Certificat Médical de « *non contre indication à la pratique du Triathlon en compétition* » de moins d'un an.

- Licences fédérations Etrangères : Licence de l'année en cours.
- Mineurs : Autorisation signée par le Responsable Légal.
- Les dossards peuvent être retirés par une même personne d'un même club sur présentation de sa licence FFTri.
- **Tout manquement à l'article 3 du règlement entraînera un refus du départ par l'organisateur.**

3-1 Divers :

- Un seul dossard sera fourni par l'organisateur, la ceinture porte dossard est indispensable. Les épingles ne seront pas fournies par l'organisation.
- Une puce pour le chronométrage sera remise à chaque concurrent. En cas de perte ou de non restitution de la puce, le concurrent devra s'acquitter du montant de 30 euros pour rembourser le prestataire de chronométrage.

ARTICLE 4 : Sécurité

- La pratique du Triathlon, du Duathlon ou de l'Aquathlon demande un certain niveau d'entraînement et une bonne condition physique. Chaque concurrent qui participe à la compétition le fait sous sa responsabilité (ou celle de ses parents pour le mineur)
- *Partie Natation* : Elle aura lieu dans la mer face à la Zone de Transition. (La température de l'eau sera annoncée 1 heure avant le départ par l'arbitre principal).
- La course à pied se déroulera sur le Front de mer à Narbonne Plage.
- Il est interdit aux concurrents de recevoir une quelconque aide extérieure à celle mise en place par l'organisation sous peine de disqualification.
- L'organisation décline toute responsabilité quant aux accidents, ainsi qu'aux dégradations des effets personnels qui pourraient se produire au cours de la manifestation, dus au non-respect du Code de la Route, ou au non-respect des consignes de sécurité mises en place. En aucun cas l'athlète ou un accompagnateur ne pourra faire valoir de droits quelconques vis à vis de l'organisateur.
- La responsabilité des organisateurs est dérogée dès abandon, disqualification, arrêt sur décision médicale, arbitrale ou autre décision des organisateurs.

ARTICLE 5 : La zone de transition

- La zone de transition est ouverte et surveillée 1 heure avant le début des courses et jusque 30' après l'arrivée du dernier concurrent.
- L'accès à cette zone est **STRICTEMENT** interdit au public ou accompagnateurs. Seuls les concurrents munis d'un dossard y auront accès.
- **Les affaires seront récupérées sur présentation du dossard** à la personne désignée responsable. Sans cette présentation le matériel ne pourra être récupéré.
- L'organisation décline toute responsabilité quant aux vols ou dégradations des effets personnels entre concurrents qui pourraient se produire dans la zone de transition.

ARTICLE 6 : Annulation

- En cas de force majeure (*intempéries exceptionnelles ou interdiction administrative*), l'organisation se réserve le droit de modifier les épreuves et leur déroulement (*Parcours, Horaires..*) ou d'annuler la manifestation. Dans ce dernier cas les droits d'inscription seront remboursés dans la limite des frais engagés par l'organisation et hors coûts prélevés par le site d'inscription en ligne.
- Tout désistement d'un concurrent doit être notifié par le biais d'un justificatif valable (Certificat médical ou autre motif grave laissé à l'appréciation de l'organisateur) pour donner lieu au remboursement de l'inscription (*hors coûts prélevés sur le site d'inscription en ligne*). **Toutefois, les concurrents qui se désisteront au cours des huit derniers jours précédant la course, ne seront pas remboursés des frais d'inscription.**

ARTICLE 7 : Les épreuves

- **TRIATHLON XS** : 400m de natation – 10km de Vélo – 2,5km de Course à pied (à partir de catégorie Benjamin jusqu'à junior)
- **TRIATHLON S Challenge Régional Jeunes et Open** : 750m de natation – 20km de Vélo – 5km de Course à pied (à partir de catégorie Cadet)
- **TRIATHLON S OPEN** (Places limitées)

ARTICLE 8 : Classements et Récompenses

Seuls les athlètes présents pourront venir retirer leurs récompenses.

- **TRIATHLON S Open** : 3 premiers scratch et 3 premiers de chaque catégorie (Sénior Master) Femmes et Hommes.
- **TRIATHLON S CRJ** : 3 premiers scratch et 3 premiers de chaque catégorie (Juniors-Cadets) Femmes et Hommes.
- **TRIATHLON XS** : 3 premiers scratch et 3 premiers de chaque catégorie (Minimes, Benjamins) Femmes et Hommes.

Les récompenses seront remises au fur et à mesure des arrivées des premiers sur chaque course afin d'éviter un agglutinement devant le podium.

ARTICLE 9 : Label Mixité

Les épreuves se déroulent avec le Label Mixité, un départ sera certes donné en commun mais avec séparation entre les hommes et les femmes.

ARTICLE 10 : Label Développement Durable

- Le triathlon se déroule sur le domaine public, l'attention des concurrents est attirée sur le respect de l'environnement dans lequel ils vont évoluer.
- Des zones de propreté seront mises en place pour se débarrasser des déchets.
- Le non respect des zones de propreté entraînera une disqualification du concurrent.

ARTICLE 11 :

- Le simple fait de s'inscrire et participer à la course implique **de connaître et d'accepter le présent règlement, d'avoir étudié les parcours ainsi que de connaître les règles de la FFTri.**
- En cas d'abandon, le concurrent s'engage à remettre sa puce et son dossard à l'organisation. La non restitution de la puce entraînera une facturation de 30 euros à la charge du concurrent.

ARTICLE 12 :

Stationnements - Chronologie

Parkings disponibles pour les concurrents : Narbonne Plage

- Retrait des dossards à partir du 30 avril de 16h15 à 18h00 et le 1er mai à partir de 07h00
- **07h00** Ouverture de la Zone de Transition, **jusqu'à 08h15 Triathlons XS et S***
- **08h30** Départ TRIATHLON XS Challenge Régional Jeunes
- **09h15** Départ Triathlon S Challenge Régional Jeunes
- **09H30** Départ TRIATHLON S OPEN**
- *** Il ne sera plus accepté d'entrée de vélo après 08h15 dans la ZT**
- **** Si le nombre de concurrents le permet, les Triathlons S Challenge Régional et S Open partiront en même temps à 09h15. (annonce sera faite le jour de la course)**

ARTICLE 13 : DROIT A L'IMAGE _ PRISE DE CONNAISSANCE

- Chaque concurrent, de par son inscription à l'une des courses, accepte l'utilisation de son image par l'organisation ou toute entité ayant reçu l'accord de l'organisation, sur tout type de support, sans limite de temps. L'organisateur est libre du droit d'image sur les photos ou vidéos prises à des fins publicitaires ou commerciales.
- Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance de ce règlement et accepte l'intégralité de ses termes.

ARTICLE 14 : BRIEFING DE L'EPREUVE

NATATION : La partie natation se déroule proche de la Zone de Transition, en mer. Le parcours de toutes les épreuves vous sera expliqué avant les départs.

La mise en place devrait se rapprocher du plan ci dessous :



VELO : NO DRAFTING

- **TRIATHLONS S : PARCOURS A FAIRE 4 FOIS**

Front de mer, Avenue du Soleil, Avenue du Languedoc, Rond point de la Garrigue, Rond point du camping Côte des Roses et retour en passant par la rue de la Lune.

- **TRIATHLON XS : PARCOURS A FAIRE DEUX FOIS**

Front de mer, Avenue du Soleil, Avenue du Languedoc, Rond point de la Garrigue, Rond point du camping Côte des Roses et retour en passant par la rue de la Lune.

<https://connect.garmin.com/modern/course/93270281>

Courses ouvertes par motocyclistes et fermées (pour les plus longues) par voiture balai. Signalisation au sol en rose.

COURSE A PIED : (1 boucle pour le XS – 2 boucles pour le S)

Pour les deux courses, elle se sur le Front de Mer à Narbonne Plage. La signalisation sera également matérialisée par de la peinture (temporaire) rose au sol ou rubalise. Les demis tours seront matérialisés par des panneaux demi tours.

<https://connect.garmin.com/modern/course/95097494>

RAVITAILLEMENTS COURSE A PIED

- Sortie Parc à vélo
- Km 2,5